



AVIS AU PUBLIC

La Banque Centrale du Congo, en collaboration avec le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, organise les opérations de souscription aux bons du Trésor et aux obligations du Trésor ainsi que les transactions sur ces titres.

Le présent avis précise, à l'attention du public, qu'à dater de ce jour, toute personne intéressée, pour autant qu'elle ait le plein exercice de sa capacité civile, peut souscrire aux bons du Trésor et aux obligations du Trésor par le truchement d'un établissement de crédit habilité à cet effet. Pour ce faire, l'établissement de crédit intéressé est tenu de conclure avec le souscripteur une convention pour la domiciliation de ses avoirs en bons du Trésor et obligations du Trésor adaptée à son statut de professionnel ou de non professionnel.

Les particuliers peuvent organiser des clubs d'investissement ou participer à de tels clubs conformément aux Instructions de la Banque Centrale du Congo.

Les souscripteurs pourront régulièrement suivre l'évolution du marché des bons du Trésor et des obligations du Trésor sur les sites internet du Ministère des Finances, de la Banque Centrale du Congo, de la Direction Générale de la Dette Publique ainsi sur les autres sites internet ou médias relais.

Fait à Kinshasa, le 30 SEP. 2020


Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO